



Procès-verbal

Séance ordinaire du Conseil d'établissement
Le mardi 24 novembre 2020
à 19 heures (TEAMS)

| No | Sujet |
|----|---|
| 1- | Accueil a) Présences et quorum Marc Langevin est absent ce soir La séance est ouverte à 19h03. |
| 4- | Revue et adoption de l'ordre du jour Rachel Daigle propose l'adoption de l'ordre du jour secondée par Isabelle Langlois. |
| 5- | Revue et adoption du procès-verbal du 7 octobre 2020 Maryse Tangay propose l'adoption du procès-verbal secondée par Marilaine Jacques. |
| 6- | Élection à la vice-présidence Julie David se propose et est élue à l'unanimité. Parole au public Aucun public n'est présent ce soir. |
| 7- | Suivi du procès-verbal Plusieurs points de suivi seront couverts dans différents points à l'ordre du jour. Mme Laroche nous informe que le traiteur scolaire débutera le 30 novembre. Toutes les informations ont été envoyées aux parents. C'est le traiteur, la compagnie <i>Traiteur scolaire</i> , qui déterminera la poursuite ou non du service en fonction de la demande. Pour l'instant, une trentaine de parents ont manifesté un intérêt pour une utilisation sporadique du service. |
| 8- | Correspondances : Aucune correspondance. |

| No | Sujet |
|----|--|
| 9- | <p>Les Rapports et la Reddition de comptes :</p> <p>a) Rapport de la directrice (info COVID)</p> <p>Mme Laroche nous rapporte que nous n'avons eu aucune fermeture de classe depuis la dernière séance du CE.</p> <p>À l'école, nous commençons à mettre en place les mesures sanitaires pour l'hiver, notamment l'utilisation d'un minimum d'espace lors de l'habillage et du déshabillage des enfants pour les sorties à l'extérieur.</p> <p>Les rencontres pour les plans d'intervention se font essentiellement en mode virtuel. (À l'exception des élèves de la classe 912). Elle précise que même si des mesures sont indiquées dans le plan, elles sont appliquées même si les rencontres n'ont pas encore eu lieu avec les parents.</p> <p>M. Christian Bourbeau nous informe que les parents du volet alternatif ont été sondés concernant le retour de la co-éducation. Devant le refus de certains parents, une pause a été décidée concernant cette implication des parents au moins jusqu'à la fin de décembre.</p> <p>b) Rapport OPP</p> <p>Mme Rachel Daigle nous résume la réunion du 9 novembre. Notamment, le 23 novembre dernier, les membres de l'OPP ont organisé une journée de reconnaissance pour le personnel de l'école. Un moment fort apprécié.</p> <p>La campagne de financement est lancée. Mme Chantal enverra demain un rappel, car la campagne se termine bientôt.</p> <p>Comme certains parents semblent oublier de lire <i>l'Abeille messagère</i>, celle-ci sera publiée sur la page Facebook.</p> <p>La prochaine réunion aura lieu le 18 janvier.</p> |

| No | Sujet |
|-----|---|
| 10- | <p>Travaux du conseil :</p> <p>a) Rapport annuel, évaluation du projet éducatif</p> <p>Mme Laroche nous présente le fruit de l'évaluation du projet éducatif qui a été produite par l'équipe-école ainsi que le plan d'action qui en a découlé.</p> <p>Résolution :</p> <p><i>L'article 36 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire;</i></p> <p><i>L'école réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif;</i></p> <p><i>Le projet éducatif de l'école a été adopté par le conseil d'établissement le 2 mai 2019, par la résolution portant le numéro CÉ 02-05-19-22;</i></p> <p><i>L'article 74 prévoit que le conseil d'établissement voit à la réalisation du projet éducatif de l'école et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue;</i></p> <p><i>Cette évaluation s'effectue en concertation et avec la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire;</i></p> <p><i>Au cours de l'année scolaire 2019-2020, l'école a tenu un tel processus d'évaluation;</i></p> <p><i>L'évaluation du projet éducatif a été présenté par la directrice, Hélène LaRoche et des échanges se sont tenus à ce sujet entre les membres du conseil d'établissement;</i></p> <p><i>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Rachel Daigle il est résolu à l'unanimité des voix exprimées :</i></p> <p><i>D'ADOPTER l'évaluation du projet éducatif, tel qu'il apparaît à l'annexe 1;</i></p> <p><i>Que l'évaluation du projet éducatif de l'école soit rendue publique et qu'elle soit communiquée aux parents et aux membres du personnel de l'école.</i></p> <p>Rachel Daigle propose l'approbation de la résolution et la résolution est adoptée à l'unanimité. CÉ 24-11-20-38</p> <p>b) Consultation des élèves</p> <p>Genevieve Arcand-Tourigny nous informe qu'une fois par année, les élèves (ou un groupe d'élèves) doivent être consultés sur un sujet pouvant les interpeler. Cette année, les élèves pourraient être consultés sur le choix du nouveau logo de l'école.</p> <p>Mylène Lavallée propose l'adoption de ce projet, secondée par Isabelle Langlois.</p> |

| No | Sujet |
|-----|--|
| 11- | <p>Affaires nouvelles :</p> <p>a) Calendrier scolaire Lors du télétravail de la fin du mois de décembre, les enseignants devront faire un accompagnement à distance et non un enseignement à distance. L'équipe-école va se pencher sur l'organisation de ces quatre journées.</p> <p>b) Ajout journées pédagogiques Mme Laroche nous informe que 3 journées pédagogiques ont été ajoutées au calendrier 20-21 par le ministère, soit les : 14 décembre, 6 janvier et le X février.</p> |
| 12- | <p>Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au Comité de parents de la Commission scolaire</p> <p>Chantal Handfield-Leblond souligne le bon travail de deux enseignants et un TES lors d'une situation de conflits entre élèves impliquant de la violence.</p> <p>Elle se questionne aussi sur le fait que certains enfants prennent la collation à l'extérieur, au froid, après les classes au service de garde.</p> <p>Julie David nous informe d'une application qui permettra de suivre les enfants à bord des bus scolaires le matin et le soir.</p> <p>Mot des enseignants Aucun enseignant ne prend la parole.</p> <p>Mot du service de garde Mylène Lavallée nous informe que dès demain, certains groupes vont être remodelés pour favoriser le respect des bulles et limiter le changement d'éducatrices. Le projet de l'application <i>Hop Hop</i> est lancé. Il débutera le 1^{er} décembre.</p> |
| 13- | <p>Levée de la séance La séance est levée à 20h52.</p> |

Loïc Albert
Secrétaire

Geneviève Arcand-Tourigny
Présidente